

Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de Franche-Comté		
AVIS N°2013 – 06		
Date validation officielle : 24/09/2013	Objet : Révision des listes rouges régionales et espèces déterminantes ZNIEFF pour les insectes	Vote : Avis favorable

Examen par l'assemblée plénière du CSRPN

Le CSRPN a examiné la proposition de liste rouge et d'espèces déterminantes ZNIEFF établie pour les insectes de Franche-Comté (ordres des lépidoptères diurnes et des odonates), proposée par l'observatoire régional des invertébrés et l'Office pour les insectes et leur environnement de Franche-Comté et présentée par F. MORA.

Le CSRPN félicite le groupe d'experts en entomologie réuni autour de ce projet de listes pour la qualité du travail conduit.

Au vu des débats et considérant que la liste annexée au présent avis :

- porte sur les différentes espèces d'odonates, d'orthoptères, de *mantodea*, de lépidoptères diurnes et de zygènes se reproduisant en Franche-Comté et considère les données les plus récentes en matière de répartition régionale,
- est établie conformément aux critères et méthodes formulés par l'UICN dans ses recommandations de 2001 et 2003,
- a bénéficié d'un avis favorable des différents experts réunis dans les groupes de travail constitués à cet effet,
- a fait l'objet d'une évaluation favorable, en première instance, du Comité UICN,

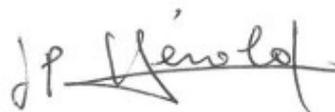
le CSRPN demande que :

- la liste actuelle intègre les priorités nationales et internationales dès leur établissement et prenne en compte d'autres groupes d'invertébrés, notamment dans le domaine aquatique,
- soit assurée une préservation efficace de ces différents taxons grâce à leur protection lors des opérations d'aménagement ou de gestion courante ainsi que l'établissement puis la mise en œuvre de plans de conservation adaptés,
- l'évaluation soit rapidement conduite pour les névroptères, en particulier les ascalaphidés.

Avis du CSRPN N° 2013 – 05 :

Le CSRPN valide les listes rouges régionales et d'espèces déterminantes ZNIEFF proposée pour les odonates, les orthoptères, les *mantodea*, les lépidoptères diurnes et les zygènes.

Le Président du CSRPN



Jean-Pierre HEROLD